

Beaux Arts se réunira demain mardi, 3 juillet, à 6 heures et demi de soir, à l'Hôtel-de-Ville. Ordre du jour : Ecole des Arts décoratifs : demande de bourse. Appels : demandes de bourses.

A SAINT-JACQUES - ROUBAI Deuil immédiat Location de Châles depuis 1 fr.

POMPES FUNEBRES CORNILLE PENNEL 22, rue de Lanno et 10, rue Bernard, Roubaix. Fabricate de cercueils de luxe et ordinaires, tentures pour chapelles, corbillards de toutes classes, fourgons pour transports de corps en France et à l'étranger.

CONVOIS FUNEBRES & OBITS Les amis et connaissances de la famille DUPRIER-WATTEAU qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part de la mort de Madame Fidèle WATTEAU, veuve de Monsieur J. B. DUPRIER, membre du Comité de la Société de la Croix-Blanche, et de la Société de la Croix-Blanche, sont priés de se présenter à la messe d'aujourd'hui à l'église de la Croix-Blanche, à 9 heures 1/2, dans la chapelle de la Sainte-Eglise, au faubourg de la Croix-Blanche, à Roubaix, à 9 heures 1/2.

LES AMIS ET CONNAISSANCES de la famille DUPRIER-WATTEAU qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part de la mort de Madame Fidèle WATTEAU, veuve de Monsieur J. B. DUPRIER, membre du Comité de la Société de la Croix-Blanche, et de la Société de la Croix-Blanche, sont priés de se présenter à la messe d'aujourd'hui à l'église de la Croix-Blanche, à 9 heures 1/2, dans la chapelle de la Sainte-Eglise, au faubourg de la Croix-Blanche, à Roubaix, à 9 heures 1/2.

LES AMIS ET CONNAISSANCES de la famille DUPRIER-WATTEAU qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part de la mort de Madame Fidèle WATTEAU, veuve de Monsieur J. B. DUPRIER, membre du Comité de la Société de la Croix-Blanche, et de la Société de la Croix-Blanche, sont priés de se présenter à la messe d'aujourd'hui à l'église de la Croix-Blanche, à 9 heures 1/2, dans la chapelle de la Sainte-Eglise, au faubourg de la Croix-Blanche, à Roubaix, à 9 heures 1/2.

Le feu, on fait preuve d'un courage et d'une ténacité dignes des plus grands éloges. Cette rectification, l'imposant, et il est de mon devoir de vous l'adresser pour faire cesser certains bruits erronés qui laissent croire que le conseil municipal aurait blâmé la conduite de nos braves sapeurs-pompiers.

A PROPOS DE LA GREVE DE TISSEURS DE VELOURS A TOURCOING Monsieur le Directeur

Dans votre numéro de dimanche 1er juillet, en rendant compte de la grève des tisseurs de la maison Drey et Sampson, il est dit que l'entente n'a pu se faire, attendu que les ouvriers ne se sont pas présentés. Vous avez été, sur ce point, induit en erreur. Nous avons été, sur ce point, induit en erreur. Nous avons été, sur ce point, induit en erreur.

UN GROUPE DE TISSEMENTS ET TISSEMENTS EN GREVE. Monsieur le Directeur

Dans une lettre publiée, aujourd'hui dimanche, par votre honorable journal, M. Hopmeyer de Linselles met en cause ma personnalité en des termes blessants. Je compte sur votre impartialité, Monsieur le Directeur, pour insérer en même place le passage suivant de ma lettre de désistement adressée à M. le Préfet du Nord.

Je suis en présence du préjudice matériel que je causerais à mes témoins, ouvriers n'ayant que l'usine pour vivre, je renonce aux droits sacrés que me donne la loi pour tromper l'illegalité et la corruption, je renonce aux garanties édictées par la Constitution à tous les citoyens et retire purement et simplement ma protestation contre les élections municipales du 6 mai à Linselles.

TRIBUNAUX TRIBUNAL CORRECTIONNEL DE LILLE Audience du mardi 2 juillet 1900

UN VAGABOND. — Le célèbre Pierre Sury a passé à nouveau devant le Tribunal correctionnel de Lille. Cet individu, qui est âgé de 49 ans, était en complet état d'ivresse, mercredi dernier à Croix, à l'enseigne de la Fleur, avenue du Nord. Nous avons dit que dans son ivresse, il avait tenu des propos étranges se rapportant à un crime commis il y a huit ans; le parquet ne paraît pas avoir attaché quelque créance à ces déclarations, étant donné le caractère un peu étrange du personnage qui ne paraît pas avoir de toute sa responsabilité, Pierre Sury n'a été poursuivi que pour ivresse et récidive correctionnelle; il a été condamné à un mois de prison et 100 francs d'amende.

CONCERTS ET SPECTACLES ROUBAIX. — Tombola au profit des élèves nécessiteux de la Société. Nous rappelons que le tirage de cette tombola aura lieu dimanche 5 courant. A cette occasion, une fête concert sera donnée dans la salle principale de l'ancien collège, rue du Collège, à trois heures et demi précises. On aura le plaisir d'y entendre la Philharmonique du Jean-Baptiste, l'Organe de l'École et des artistes de son orchestre. Nous nous aurions trop engager nos lecteurs à assister à cette fête de bienfaisance. Le prix d'entrée, d'ailleurs, sera de plus modique, 0.20 cent., en échange desquels on recevra deux billets de tombola.

TROUPE THEATRALE A ROUBAIX. Monsieur le Directeur

Nous avons recours à votre aimable obligeance, pour insérer ces quelques lignes : Lettre ouverte à Monsieur le Maire, Depuis que la direction du Théâtre de Roubaix a été confiée à M. L. Couvreur, les clauses portées au cahier des charges n'ont pas été remplies comme elles devaient l'être.

LA QUESTION THEATRALE A ROUBAIX. Monsieur le Directeur

On nous prie d'insérer ce qui suit : Madame Houque-Delegnès à Watredos, après avoir essayé tous les remèdes en vogue, vient d'être radicalement guérie par les médicaments du Docteur Jackson. On lui a adressé un mandat de paiement pour l'achat de ces médicaments. Elle n'a pu le payer, et elle a écrit au Docteur Jackson, lui expliquant sa situation, et lui demandant de lui faire un bon sur son mandat. Elle n'a pu le payer, et elle a écrit au Docteur Jackson, lui expliquant sa situation, et lui demandant de lui faire un bon sur son mandat.

LA QUESTION THEATRALE A ROUBAIX. Monsieur le Directeur

On nous prie d'insérer ce qui suit : Madame Houque-Delegnès à Watredos, après avoir essayé tous les remèdes en vogue, vient d'être radicalement guérie par les médicaments du Docteur Jackson. On lui a adressé un mandat de paiement pour l'achat de ces médicaments. Elle n'a pu le payer, et elle a écrit au Docteur Jackson, lui expliquant sa situation, et lui demandant de lui faire un bon sur son mandat.

LA QUESTION THEATRALE A ROUBAIX. Monsieur le Directeur

On nous prie d'insérer ce qui suit : Madame Houque-Delegnès à Watredos, après avoir essayé tous les remèdes en vogue, vient d'être radicalement guérie par les médicaments du Docteur Jackson. On lui a adressé un mandat de paiement pour l'achat de ces médicaments. Elle n'a pu le payer, et elle a écrit au Docteur Jackson, lui expliquant sa situation, et lui demandant de lui faire un bon sur son mandat.

On nous prie d'insérer ce qui suit : Madame Houque-Delegnès à Watredos, après avoir essayé tous les remèdes en vogue, vient d'être radicalement guérie par les médicaments du Docteur Jackson. On lui a adressé un mandat de paiement pour l'achat de ces médicaments. Elle n'a pu le payer, et elle a écrit au Docteur Jackson, lui expliquant sa situation, et lui demandant de lui faire un bon sur son mandat.

PAS-DE-CALAIS FUNERAILLES. — En l'église de St-Pierre, à Calais, les funérailles de M. René Spineux, étudiant en médecine, lauréat des Facultés des sciences et de médecine de Lille.

BELGIQUE RENAIX MYSTERIEUX ASSASSINAT D'UN ENFANT

Notre correspondant particulier écrit : Renais le 2 juillet. — Un crime a été commis à Renais hier dimanche vers 6 heures et demie du soir. Il y a 9 jours arrivait à Renais, venant d'Ansemburg, la famille Delombard, elle venait reprendre une ferme située à l'extrémité de la rue Saint-Sauveur près le pont Pessemer. Cette ferme était précédemment occupée par Pessemer. Dimanche donc, le mari était sorti vers 6 heures un quart lorsqu'un quart d'heure après rent et trouvèrent mourante dans la cour de la ferme, une petite fille de 13 ans, la fille d'un nommé Marcelin, homme d'équipe au chemin de fer. L'enfant expira quelques minutes après; elle avait reçu toute la charge de petits plombs en pleine poitrine d'un coup de fusil tiré de la porte du verger.

La femme Delombard qui se trouvait également dans la cour, reçut également quelques plombs ainsi que son enfant qu'elle avait sur le bras; mais leurs blessures sont insignifiantes.

UN ACTE DE COURTOISIE. — Dimanche, vers cinq heures de l'après-midi, pendant un cortège qui précérait un carrousel, un cheval appartenant à un fermier d'Obigies, s'éleva et prit une allure désordonnée. Des accidents auraient pu se produire sans l'intervention d'un courageux citoyen, M. Octave Chevallier, qui parvint à arrêter la bête emportée, après avoir été traîné sur un parcours de 300 mètres.

UN ACTE DE COURTOISIE. — Dimanche, vers cinq heures de l'après-midi, pendant un cortège qui précérait un carrousel, un cheval appartenant à un fermier d'Obigies, s'éleva et prit une allure désordonnée. Des accidents auraient pu se produire sans l'intervention d'un courageux citoyen, M. Octave Chevallier, qui parvint à arrêter la bête emportée, après avoir été traîné sur un parcours de 300 mètres.

UN ACTE DE COURTOISIE. — Dimanche, vers cinq heures de l'après-midi, pendant un cortège qui précérait un carrousel, un cheval appartenant à un fermier d'Obigies, s'éleva et prit une allure désordonnée. Des accidents auraient pu se produire sans l'intervention d'un courageux citoyen, M. Octave Chevallier, qui parvint à arrêter la bête emportée, après avoir été traîné sur un parcours de 300 mètres.

UN ACTE DE COURTOISIE. — Dimanche, vers cinq heures de l'après-midi, pendant un cortège qui précérait un carrousel, un cheval appartenant à un fermier d'Obigies, s'éleva et prit une allure désordonnée. Des accidents auraient pu se produire sans l'intervention d'un courageux citoyen, M. Octave Chevallier, qui parvint à arrêter la bête emportée, après avoir été traîné sur un parcours de 300 mètres.

UN ACTE DE COURTOISIE. — Dimanche, vers cinq heures de l'après-midi, pendant un cortège qui précérait un carrousel, un cheval appartenant à un fermier d'Obigies, s'éleva et prit une allure désordonnée. Des accidents auraient pu se produire sans l'intervention d'un courageux citoyen, M. Octave Chevallier, qui parvint à arrêter la bête emportée, après avoir été traîné sur un parcours de 300 mètres.

UN ACTE DE COURTOISIE. — Dimanche, vers cinq heures de l'après-midi, pendant un cortège qui précérait un carrousel, un cheval appartenant à un fermier d'Obigies, s'éleva et prit une allure désordonnée. Des accidents auraient pu se produire sans l'intervention d'un courageux citoyen, M. Octave Chevallier, qui parvint à arrêter la bête emportée, après avoir été traîné sur un parcours de 300 mètres.

UN ACTE DE COURTOISIE. — Dimanche, vers cinq heures de l'après-midi, pendant un cortège qui précérait un carrousel, un cheval appartenant à un fermier d'Obigies, s'éleva et prit une allure désordonnée. Des accidents auraient pu se produire sans l'intervention d'un courageux citoyen, M. Octave Chevallier, qui parvint à arrêter la bête emportée, après avoir été traîné sur un parcours de 300 mètres.

UN ACTE DE COURTOISIE. — Dimanche, vers cinq heures de l'après-midi, pendant un cortège qui précérait un carrousel, un cheval appartenant à un fermier d'Obigies, s'éleva et prit une allure désordonnée. Des accidents auraient pu se produire sans l'intervention d'un courageux citoyen, M. Octave Chevallier, qui parvint à arrêter la bête emportée, après avoir été traîné sur un parcours de 300 mètres.

UN ACTE DE COURTOISIE. — Dimanche, vers cinq heures de l'après-midi, pendant un cortège qui précérait un carrousel, un cheval appartenant à un fermier d'Obigies, s'éleva et prit une allure désordonnée. Des accidents auraient pu se produire sans l'intervention d'un courageux citoyen, M. Octave Chevallier, qui parvint à arrêter la bête emportée, après avoir été traîné sur un parcours de 300 mètres.

UN ACTE DE COURTOISIE. — Dimanche, vers cinq heures de l'après-midi, pendant un cortège qui précérait un carrousel, un cheval appartenant à un fermier d'Obigies, s'éleva et prit une allure désordonnée. Des accidents auraient pu se produire sans l'intervention d'un courageux citoyen, M. Octave Chevallier, qui parvint à arrêter la bête emportée, après avoir été traîné sur un parcours de 300 mètres.

UN ACTE DE COURTOISIE. — Dimanche, vers cinq heures de l'après-midi, pendant un cortège qui précérait un carrousel, un cheval appartenant à un fermier d'Obigies, s'éleva et prit une allure désordonnée. Des accidents auraient pu se produire sans l'intervention d'un courageux citoyen, M. Octave Chevallier, qui parvint à arrêter la bête emportée, après avoir été traîné sur un parcours de 300 mètres.

UN ACTE DE COURTOISIE. — Dimanche, vers cinq heures de l'après-midi, pendant un cortège qui précérait un carrousel, un cheval appartenant à un fermier d'Obigies, s'éleva et prit une allure désordonnée. Des accidents auraient pu se produire sans l'intervention d'un courageux citoyen, M. Octave Chevallier, qui parvint à arrêter la bête emportée, après avoir été traîné sur un parcours de 300 mètres.

UN ACTE DE COURTOISIE. — Dimanche, vers cinq heures de l'après-midi, pendant un cortège qui précérait un carrousel, un cheval appartenant à un fermier d'Obigies, s'éleva et prit une allure désordonnée. Des accidents auraient pu se produire sans l'intervention d'un courageux citoyen, M. Octave Chevallier, qui parvint à arrêter la bête emportée, après avoir été traîné sur un parcours de 300 mètres.

UN ACTE DE COURTOISIE. — Dimanche, vers cinq heures de l'après-midi, pendant un cortège qui précérait un carrousel, un cheval appartenant à un fermier d'Obigies, s'éleva et prit une allure désordonnée. Des accidents auraient pu se produire sans l'intervention d'un courageux citoyen, M. Octave Chevallier, qui parvint à arrêter la bête emportée, après avoir été traîné sur un parcours de 300 mètres.

BIBLIOTHEQUE PUBLIQUE. — La Bibliothèque de la ville, grâce au savant triage qui vient d'être opérée avec la science qui la distingue le baron Joseph Balthazard, mot en fin des richesses d'art et de littérature à la disposition des lettrés. Désormais, la bibliothèque sera ouverte les mardi, jeudi et samedi de 2 à 4 h. et demie (entrée par le grand escalier de l'Hôtel-de-Ville).

ASSOCIATION BELGE DE PHOTOGRAPHIE. — Section de Courtrai. — La section de Courtrai vient de lancer le programme d'excursion de deux jours; elle se fera les 21 et 22 juillet et aura pour but la plage de la Panne, les groupes de pêcheurs à cheval de Cooxide et la ville de Turnes. Toute personne présente par un membre peut y prendre part. Les frais sont fixés à 20 francs. Les excursionnistes partiront le 20 juillet à quatre heures 49 de l'après-midi. Le retour est fixé au 22 à huit heures 16 du soir. Les amateurs qui ne pourraient partir le 20, pourraient, sans beaucoup perdre des parties intéressantes du programme, quitter Courtrai le samedi 21 à 5 heures 09 ou même à 7 heures 48 du matin.

UN ACTE DE COURTOISIE. — Dimanche, vers cinq heures de l'après-midi, pendant un cortège qui précérait un carrousel, un cheval appartenant à un fermier d'Obigies, s'éleva et prit une allure désordonnée. Des accidents auraient pu se produire sans l'intervention d'un courageux citoyen, M. Octave Chevallier, qui parvint à arrêter la bête emportée, après avoir été traîné sur un parcours de 300 mètres.

UN ACTE DE COURTOISIE. — Dimanche, vers cinq heures de l'après-midi, pendant un cortège qui précérait un carrousel, un cheval appartenant à un fermier d'Obigies, s'éleva et prit une allure désordonnée. Des accidents auraient pu se produire sans l'intervention d'un courageux citoyen, M. Octave Chevallier, qui parvint à arrêter la bête emportée, après avoir été traîné sur un parcours de 300 mètres.

UN ACTE DE COURTOISIE. — Dimanche, vers cinq heures de l'après-midi, pendant un cortège qui précérait un carrousel, un cheval appartenant à un fermier d'Obigies, s'éleva et prit une allure désordonnée. Des accidents auraient pu se produire sans l'intervention d'un courageux citoyen, M. Octave Chevallier, qui parvint à arrêter la bête emportée, après avoir été traîné sur un parcours de 300 mètres.

UN ACTE DE COURTOISIE. — Dimanche, vers cinq heures de l'après-midi, pendant un cortège qui précérait un carrousel, un cheval appartenant à un fermier d'Obigies, s'éleva et prit une allure désordonnée. Des accidents auraient pu se produire sans l'intervention d'un courageux citoyen, M. Octave Chevallier, qui parvint à arrêter la bête emportée, après avoir été traîné sur un parcours de 300 mètres.

UN ACTE DE COURTOISIE. — Dimanche, vers cinq heures de l'après-midi, pendant un cortège qui précérait un carrousel, un cheval appartenant à un fermier d'Obigies, s'éleva et prit une allure désordonnée. Des accidents auraient pu se produire sans l'intervention d'un courageux citoyen, M. Octave Chevallier, qui parvint à arrêter la bête emportée, après avoir été traîné sur un parcours de 300 mètres.

UN ACTE DE COURTOISIE. — Dimanche, vers cinq heures de l'après-midi, pendant un cortège qui précérait un carrousel, un cheval appartenant à un fermier d'Obigies, s'éleva et prit une allure désordonnée. Des accidents auraient pu se produire sans l'intervention d'un courageux citoyen, M. Octave Chevallier, qui parvint à arrêter la bête emportée, après avoir été traîné sur un parcours de 300 mètres.

UN ACTE DE COURTOISIE. — Dimanche, vers cinq heures de l'après-midi, pendant un cortège qui précérait un carrousel, un cheval appartenant à un fermier d'Obigies, s'éleva et prit une allure désordonnée. Des accidents auraient pu se produire sans l'intervention d'un courageux citoyen, M. Octave Chevallier, qui parvint à arrêter la bête emportée, après avoir été traîné sur un parcours de 300 mètres.

UN ACTE DE COURTOISIE. — Dimanche, vers cinq heures de l'après-midi, pendant un cortège qui précérait un carrousel, un cheval appartenant à un fermier d'Obigies, s'éleva et prit une allure désordonnée. Des accidents auraient pu se produire sans l'intervention d'un courageux citoyen, M. Octave Chevallier, qui parvint à arrêter la bête emportée, après avoir été traîné sur un parcours de 300 mètres.

UN ACTE DE COURTOISIE. — Dimanche, vers cinq heures de l'après-midi, pendant un cortège qui précérait un carrousel, un cheval appartenant à un fermier d'Obigies, s'éleva et prit une allure désordonnée. Des accidents auraient pu se produire sans l'intervention d'un courageux citoyen, M. Octave Chevallier, qui parvint à arrêter la bête emportée, après avoir été traîné sur un parcours de 300 mètres.

UN ACTE DE COURTOISIE. — Dimanche, vers cinq heures de l'après-midi, pendant un cortège qui précérait un carrousel, un cheval appartenant à un fermier d'Obigies, s'éleva et prit une allure désordonnée. Des accidents auraient pu se produire sans l'intervention d'un courageux citoyen, M. Octave Chevallier, qui parvint à arrêter la bête emportée, après avoir été traîné sur un parcours de 300 mètres.

UN ACTE DE COURTOISIE. — Dimanche, vers cinq heures de l'après-midi, pendant un cortège qui précérait un carrousel, un cheval appartenant à un fermier d'Obigies, s'éleva et prit une allure désordonnée. Des accidents auraient pu se produire sans l'intervention d'un courageux citoyen, M. Octave Chevallier, qui parvint à arrêter la bête emportée, après avoir été traîné sur un parcours de 300 mètres.

UN ACTE DE COURTOISIE. — Dimanche, vers cinq heures de l'après-midi, pendant un cortège qui précérait un carrousel, un cheval appartenant à un fermier d'Obigies, s'éleva et prit une allure désordonnée. Des accidents auraient pu se produire sans l'intervention d'un courageux citoyen, M. Octave Chevallier, qui parvint à arrêter la bête emportée, après avoir été traîné sur un parcours de 300 mètres.

UN ACTE DE COURTOISIE. — Dimanche, vers cinq heures de l'après-midi, pendant un cortège qui précérait un carrousel, un cheval appartenant à un fermier d'Obigies, s'éleva et prit une allure désordonnée. Des accidents auraient pu se produire sans l'intervention d'un courageux citoyen, M. Octave Chevallier, qui parvint à arrêter la bête emportée, après avoir été traîné sur un parcours de 300 mètres.

UN ACTE DE COURTOISIE. — Dimanche, vers cinq heures de l'après-midi, pendant un cortège qui précérait un carrousel, un cheval appartenant à un fermier d'Obigies, s'éleva et prit une allure désordonnée. Des accidents auraient pu se produire sans l'intervention d'un courageux citoyen, M. Octave Chevallier, qui parvint à arrêter la bête emportée, après avoir été traîné sur un parcours de 300 mètres.

UN ACTE DE COURTOISIE. — Dimanche, vers cinq heures de l'après-midi, pendant un cortège qui précérait un carrousel, un cheval appartenant à un fermier d'Obigies, s'éleva et prit une allure désordonnée. Des accidents auraient pu se produire sans l'intervention d'un courageux citoyen, M. Octave Chevallier, qui parvint à arrêter la bête emportée, après avoir été traîné sur un parcours de 300 mètres.

UN ACTE DE COURTOISIE. — Dimanche, vers cinq heures de l'après-midi, pendant un cortège qui précérait un carrousel, un cheval appartenant à un fermier d'Obigies, s'éleva et prit une allure désordonnée. Des accidents auraient pu se produire sans l'intervention d'un courageux citoyen, M. Octave Chevallier, qui parvint à arrêter la bête emportée, après avoir été traîné sur un parcours de 300 mètres.

Plus de mauvais d'œil! Eau la plus digestive gazeuse, EFAT. — 2 ou 3 carrique VICHY-E

LA F... L'annonce est une des personnes de l'industrie européenne. Plus de mauvais d'œil! Eau la plus digestive gazeuse, EFAT. — 2 ou 3 carrique VICHY-E

MARCHÉ ROUBAI... ROUBAI... ROUBAI...

MARCHÉ ROUBAI... ROUBAI... ROUBAI...

MARCHÉ ROUBAI... ROUBAI... ROUBAI...

MARCHÉ ROUBAI... ROUBAI... ROUBAI...

MARCHÉ ROUBAI... ROUBAI... ROUBAI...

MARCHÉ ROUBAI... ROUBAI... ROUBAI...

MARCHÉ ROUBAI... ROUBAI... ROUBAI...

MARCHÉ ROUBAI... ROUBAI... ROUBAI...

MARCHÉ ROUBAI... ROUBAI... ROUBAI...

MARCHÉ ROUBAI... ROUBAI... ROUBAI...

MARCHÉ ROUBAI... ROUBAI... ROUBAI...

MARCHÉ ROUBAI... ROUBAI... ROUBAI...

MARCHÉ ROUBAI... ROUBAI... ROUBAI...

MARCHÉ ROUBAI... ROUBAI... ROUBAI...

MARCHÉ ROUBAI... ROUBAI... ROUBAI...

MARCHÉ ROUBAI... ROUBAI... ROUBAI...